

"Seigneur, que dois-je faire ?"



Ta parole est une lampe à mes pieds et une lumière sur mon sentier. [Psaume 119.105](#)

Lorsque vous priez - "Seigneur, que dois-je faire ?" - il peut vous répondre de plusieurs manières. Étudions aujourd'hui l'une d'entre elle : Dieu vous répondra à travers sa Parole écrite. Au lieu de vous tourner vers Pierre, Paul ou Jacques pour vous guider, allez vers Dieu. Faites de sa Parole votre première option plutôt que votre dernier recours.

Faites de sa Parole votre première option plutôt que votre dernier recours.

Le psalmiste a écrit : *"Ta parole est une lampe à mes pieds et une lumière sur mon sentier."* ([Psaume 119.105](#)) Sans une consommation régulière quotidienne de la Bible, vous serez dans le noir pour ce qui concerne vos orientations de vie. *"C'est moi, le Seigneur, qui parle et ce que j'annonce se produira sans tarder."* ([Ézéchiel 12.25](#)) Si Dieu le dit dans sa Parole, vous pouvez compter dessus.

Parmi les préceptes de la Bible, la plupart sont des principes que Dieu nous demande de suivre. Ils requièrent sagesse et discernement. Le psalmiste a dit : *"Enseigne-moi le bon sens et la connaissance ! Car je crois à tes commandements."* ([Psaume 119.66](#)) Ça ne veut pas dire que vous devez avoir un verset pour chaque décision que vous prenez. Ça ne marche pas comme ça. Souvent, quand vous demandez à Dieu de vous guider, il va vous donner "le bon sens et la connaissance" et ce sera suffisant pour prendre la bonne direction.

Aurez-vous parfois peur ? Oui, mais c'est alors que vous devrez utiliser votre foi ! Une vision claire de la volonté de Dieu est plus souvent donnée par le recul que par la projection.

Un encouragement pour aujourd'hui

C'est en vous souvenant de la manière dont Dieu vous a guidé(e) par le passé que vous pouvez dire : *"Aucune parole [de Dieu] n'est restée sans effet."* ([1 Rois 8.56](#))

[Bob Gass](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

2101 Partages

Partager par email

Cette méditation de Bob et Debby Gass, publiée en français par l'association PHARE MEDIA est la propriété de UCB UK (charity).

L'autorisation de diffusion est accordée aux églises et aux œuvres chrétiennes à raison de 52 textes par an sous

réserve de citer les auteurs, Bob et Debby Gass, la source - www.paroledujour.com - et la possibilité d'obtenir gratuitement la version papier sous forme de brochure auprès de : contact@paroledujour.com.